



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

mutuelles

Question écrite n° 14955

Texte de la question

Mme Sylvie Andrieux attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le sort particulier de la caisse mutuelle complémentaire et d'action sociale (CMCAS) du personnel des industries électrique et gazière de Marseille. Cette CMCAS, regroupant 22 500 bénéficiaires, est menacée dans son existence. Cette remise en cause est inacceptable, d'une part car son bilan sanitaire, social et économique est positif et, d'autre part car des solutions négociées ont été trouvées avec des résultats significatifs pour d'autres caisses au plan national. Dix députés de la gauche plurielle l'avaient déjà saisi au mois de mars pour débloquer cette situation conflictuelle. Elle lui demande donc ce qu'il a fait, ou compte faire, pour parvenir à une solution acceptable pour tous.

Texte de la réponse

La question évoque la situation de la Caisse mutuelle complémentaire et d'action sociale (CMCAS) du personnel EDF-GDF de Marseille en ce qui concerne les moyens mis gratuitement à la disposition de la CMCAS. Il convient de préciser que la démarche des entreprises pour régler le dossier des heures accordées bénévolement à la CMCAS de Marseille découle, d'une part, des observations de la Cour des Comptes et, d'autre part, de l'application du protocole d'accord du 25 avril 1995 signé entre les directions d'EDF-GDF et les organisations syndicales CGT, CGT-FO, CFTC et CFE-CGC. A la suite des divers échanges et interventions qui ont souligné le besoin d'une négociation et la possibilité d'étaler dans le temps la solution de ce dossier, il est à noter que les directions locales d'EDF et de GDF viennent de proposer un audit pour mieux apprécier les besoins de la CMCAS. Il va de soi qu'un terrain d'entente doit être trouvé. Les pouvoirs publics souhaitent que les conclusions de cet audit constituent une base pour des négociations permettant d'arriver à une solution satisfaisante.

Données clés

Auteur : [Mme Sylvie Andrieux](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (7^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14955

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er juin 1998, page 2954

Réponse publiée le : 27 juillet 1998, page 4154